

POUR LES PROS

**FAUT QUE
ÇA CHANGE
MAINTENANT!**

FPPE FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES
ET PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION
DU QUÉBEC (CSQ) CSQ
Centrale des syndicats

LA PASSERELLE NÉGO

MOT DU PRÉSIDENT

JACQUES LANDRY,
PRÉSIDENT, FPPE(CSQ)

Déjà plus d'un an que nous avons déposé l'ensemble de nos revendications. Les buts étaient clairs. Nous souhaitons améliorer nos conditions de travail.

Les problèmes d'attraction et de rétention du personnel professionnel sont plus évidents que jamais. Dans plusieurs corps d'emplois, nous n'arrivons plus, depuis des années, à attirer et à retenir des candidats (dans les services d'aide, pédagogique et d'organisation). Pour y arriver et pour une école publique de qualité et accessible à tous, il est impératif d'améliorer les conditions de travail. La sous-traitance n'est assurément pas la solution à la crise des services publics et elle est plutôt le symptôme d'une dysfonction. Encore cette semaine, les représentants d'un important CSS ont osé pousser l'odieux jusqu'à demander l'adhésion du syndicat à sa démarche de s'ouvrir à la sous-traitance. Cela semble surréel mais malheureusement vrai.

Il est nécessaire que les Centres de services scolaires soient un employeur désirable pour nous mais aussi pour l'avenir. Ayons également en tête que ce sont des femmes, en grande majorité, qui constituent nos effectifs et ceux des services publics et qu'elles ont droit à et méritent des conditions de travail attrayantes.

La pandémie a fait en sorte que toute mobilisation est extrêmement difficile : nous avons perdu d'importantes possibilités de visibilité et de regroupement pour faire valoir nos droits collectifs. Nos porte-paroles sont dans une impasse. Nous devons donc les appuyer si nous voulons améliorer nos conditions de travail, pour maintenant et pour le futur.

Le Code du travail nous a donné un moyen ultime qui est la grève. C'est le levier le plus puissant que nous avons. Nous sommes rendus à la croisée des chemins.

Votre syndicat vous convoquera d'ici la fin de janvier à une assemblée générale. Nous aurons à nous prononcer sur l'opportunité de tenir des journées de grève.

L'obtention du droit de grève est en lui-même un moyen puissant.

Soyons unis et solidaires!

L'IMPASSE

L'ÉQUIPE DE NÉGOCIATION

Il est important de se rappeler que lors des dépôts patronaux, en décembre 2019, la partie patronale nous avait expliqué que l'ensemble de ses demandes étaient faites dans une optique d'attraction et de rétention du personnel professionnel. Elle se disait consciente du défi à relever pour attirer des professionnelles et professionnels afin de combler les besoins grandissants du réseau scolaire.

Nous étions donc optimistes. Nous avons des préoccupations similaires à celles de la partie patronale et notre cahier de demandes syndicales offrait un éventail de solutions à proposer pour contrer la pénurie de personnel et améliorer les conditions de travail de nos membres.

Toutefois, nous avons rapidement constaté que les solutions mises de l'avant par la partie patronale, ainsi que les explications données en lien avec ses demandes, étaient extrêmement préoccupantes. Et à ce jour, l'employeur maintient toujours des demandes qui sont, pour nous, inacceptables.

À la table francophone, il souhaite notamment instaurer un statut de précarité permanente pour les professionnelles et professionnels surnuméraires en retirant toute obligation de régulariser les postes de

celles-ci ou ceux-ci. Elle souhaite aussi affaiblir le processus de consultation au moment de la planification des effectifs.

Pour la table anglophone, en plus de chercher à allonger la durée des contrats surnuméraires, l'employeur souhaite aussi s'arroger le droit de relocaliser des professionnelles et professionnels non rengagés au-delà d'un rayon de 50km, alors que les territoires des CS anglophones sont immenses.

Aux deux tables, la partie patronale nous explique que, selon elle, ces propositions permettraient réellement d'attirer et retenir des professionnelles et des professionnels dans le réseau scolaire.

En plus d'insister sur des demandes qui ne feraient que réduire les droits du personnel professionnel, la partie patronale ne fait preuve d'aucune ouverture sur nos demandes.

Depuis août, nous avons rencontré la partie patronale afin de terminer les présentations et échanger sur les demandes syndicales qui demeurent au jeu. Après une année complète passée à la table de négociation, nous n'avons eu que des indications de fermeture concernant nos demandes.

En effet, au début du mois de novembre, la partie patronale s'est livrée à un exercice de positionnement où elle nous a annoncé n'avoir que de la fermeture sur l'ensemble de nos demandes à incidence monétaire. Par ce fait même, elle rejette donc unilatéralement, et sans aucune justification, nos demandes qui concernent le remboursement de la cotisation à l'ordre professionnel, la bonification salariale pour les détentrices et les détenteurs de maîtrise, ainsi que l'ensemble de nos demandes de reconnaissance et de création de nouveaux corps d'emplois.

Tout au cours de l'automne, nous avons tenté d'insuffler un rythme nouveau à la négociation en explicitant nos demandes. Nous avons aussi tenté de trouver des voies de passage avec la partie patronale pour en venir à une entente satisfaisante et qui apporterait des améliorations significatives dans les conditions de travail des professionnelles et professionnels, le tout dans le contexte de pandémie que nous vivons actuellement.

Notre constat est le suivant : nous sommes dans une impasse. La partie patronale n'a aucune intention d'ouvrir sur nos demandes et il nous apparaît inacceptable de conclure une convention collective à rabais.

Des nouvelles de la NÉGOCIATION AU NORD

Comme vous le savez, la FPPE négocie également pour les professionnelles et professionnels des commissions scolaires Crie et Kativik. La majorité des demandes du Sud sont également portées aux tables du Nord, en plus d'une dizaine de demandes particulières aux conditions de travail en milieu nordique.

Les demandes syndicales ont été déposées il y a plus d'un an, en octobre 2019, et des négociations soutenues ont cours depuis ce temps. Or, force est de constater qu'il y a une impasse aux tables du Nord, tout comme au Sud. La partie patronale ne s'avance sur aucune demande significative et ce, malgré nos présentations et notre argumentaire détaillé des derniers mois.

À la table Crie (P3), nous sentons aucune compréhension des problématiques vécues par les professionnelles et professionnels sur le ter-

rain. La partie patronale minimise nos demandes et ne démontre tout simplement aucune ouverture.

À la table Kativik (P4), nous sentons une meilleure compréhension de la réalité du terrain, mais cela ne se traduit tout simplement pas en mandats concrets pour améliorer les conditions de travail.

Nous avons identifié des solutions concrètes visant à améliorer l'attraction et la rétention du personnel professionnel au Nord, comme une sortie supplémentaire, la possibilité de faire du télétravail, une plus grande flexibilité dans les congés de décès et monnayer l'allocation pour le transport de nourriture. À la commission scolaire Crie, nous voulons que quatre villages supplémentaires aient droit à l'allocation pour le transport de nourriture. À la Commission scolaire Kativik, nous souhaitons améliorer le programme d'aide aux employés. Nous avons

aussi des demandes très simples qui ne coûtent rien à la partie patronale, comme la mise sur pied d'un comité d'attraction et de rétention et encadrer davantage la gestion des invalidités. Il n'y a tout simplement aucune ouverture et nous devons constater que les négociations sont bloquées.

De plus, la partie patronale maintient toujours des demandes visant à accentuer la précarité, comme augmenter la durée d'engagement des surnuméraires et pouvoir mettre fin à un contrat à durée déterminée avant son terme.

Nous devons, dans ces circonstances, envoyer un message fort à la partie patronale afin d'exprimer notre mécontentement. Nous avons des solutions simples, accessibles et concrètes afin d'améliorer les conditions de travail et nous voulons être entendus!

PLAN DE COMMUNICATION ET DE MOBILISATION

Jean Martineau,
Vice-président aux affaires administratives



Lors du dépôt de nos demandes en octobre 2019, nous avons le vent dans les voiles. Après deux négociations sous le joug des récupérations patronales et de l'austérité, nous étions confiantes et confiants d'obtenir des conditions de travail et salariales à la hauteur de la reconnaissance des services publics et favorables à l'attraction et la rétention du personnel professionnel scolaires.

Le plan de communication et de mobilisation adopté par le Conseil fédéral de la FPPE en septembre 2019 priorise des actions locales en réseau scolaire et l'utilisation des outils électroniques. Voici donc le compte-rendu des actions lancées par la FPPE depuis octobre 2019 :

OCTOBRE 2019

- Formation d'un Comité d'accueil manif festif pour accompagner l'équipe de négociation au CPN pour le dépôt patronal.
- Première sortie du visuel « *Pour les pros, Faut que ça change maintenant!* » ainsi que du « *Général Négo* ».
- Conférence de presse commune avec la FSE et la FPSS pour annoncer le dépôt.



NOVEMBRE 2019

- Rencontre des directions générales, des DRH, des commissaires et des présidents des commissions scolaires pour leur présenter nos demandes.
- Pour célébrer la semaine des Pros, visiter les commissaires avec le matériel de la semaine des pros.

DÉCEMBRE 2019

- Partage sur les réseaux sociaux de contenu visant à dénoncer le dépôt patronal.

JANVIER 2020

- Escorter l'équipe de négociation lors de la première rencontre de négociation.
- Le port collectif et simultané du t-shirt du réseau de l'éducation.
- Par la suite, le port du t-shirt tous les jeudis.
- Se prendre en photo avec le t-shirt et à partager sur les réseaux sociaux avec des messages de solidarité.



FÉVRIER 2020

- Les membres et les syndicats sont invités à remplacer leur photo de profil Facebook par les visuels de la négociation.

MARS 2020

- Partage sur les réseaux sociaux de contenu tournant autour des considérations financières de la négociation (salaires, ajout de ressources, etc.).
- Diffuser largement les post-it du visuel de la négo « Pour les pros, faut que ça change, maintenant! ».
- Le 13 mars 2020, le Québec est mis sur pause. Le confinement aura raison de nos activités de mobilisation qui seront finalement suspendues jusqu'à l'automne 2020. Quatre activités du plan ont été affectées par cette suspension :
 - La tournée médiatique régionale de la présidence de la FPPE.
 - Les raids sur les lignes de communication en embourbant des boîtes courriel ou postales du Conseil du trésor et des Comités patronaux de négociation (CPN).
 - Le refus collectif et coordonné de faire du temps supplémentaire.
 - Consacrer la dernière heure de la journée à compléter les dossiers.

En septembre 2020, la relance de la mobilisation a dû se faire en respect de tous nos membres qui s'activaient à assurer une prestation de service bien hors du commun auprès des élèves.

Des actions commandos ont tout de même été réalisées en réseau scolaire et en CSQ. En FPPE, nous avons profité de la semaine des pros pour relancer les raids sur les lignes de communication en embourbant des boîtes de courriels avec les cartes postales virtuelles.

Des assemblées générales auront lieu dans les syndicats d'ici la fin janvier 2021 où vous aurez l'occasion de vous exprimer sur le re-cours à la grève.

Solidairement!

